



Présentation du projet “Apprentis Volontaires”

L'AFEV

L'AFEV est une association qui a la volonté de lutter contre les inégalités et la relégation dans les quartiers en France, en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes, en général, et pour les étudiants, en particulier. C'est dans ce sens que l'AFEV mène différentes actions sur la métropole lilloise :

- AI : Accompagnement individuel d'un enfant en fragilité dans son parcours scolaire par un bénévole deux heures par semaine.
- VER : des volontaires en service civique intervenant directement dans les établissements scolaires en menant des projets co-construits avec les équipes enseignantes
- KAPS : des actions solidaires menées par des colocataires KAPS à destination des habitants de leur quartier.

APPRENTI VOLONTAIRE

Un nouveau projet vient s'inscrire dans une démarche d'insertion à l'emploi, le projet “Apprentis Volontaires”. Certaines entreprises rencontrent des difficultés à recruter des apprentis car bien souvent ils ne sont pas prêts à se confronter au milieu professionnel. Pourtant ces entreprises sont en demande d'apprentis.

Le projet a pour but de préparer 10 jeunes à l'apprentissage par le biais d'un service civique, en renforçant l'adoption de bonnes postures, en phase avec les besoins des entreprises.

Autrement dit : agir sur leurs savoir-être pour aider des entreprises à recruter 10 apprentis, là où les besoins en main d'œuvre ne sont pas couverts, faute de candidats aptes à occuper les postes à pourvoir. Le projet intègre également une possibilité de remise à niveau en savoirs de base pour les jeunes qui en ont besoin, et une découverte des métiers.

Le public visé est donc des jeunes habitant en Quartier Politique de la Ville (QPV) ou ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) présentant une motivation pour suivre une formation en apprentissage avec la volonté d'aller jusqu'au bout du parcours et de s'engager dans des actions de solidarité. Il doit tout naturellement être éligible au Service Civique (16-25 ans

et ne pas avoir déjà fait un service civique). Ce projet est également ouvert aux personnes en situation de handicap jusqu'à 30 ans.

L'apprenti volontaire effectue un volontariat en service civique d'une durée de 6 mois, de janvier à juin avec pour objectif de décrocher un contrat d'apprentissage avec un CFA et une entreprise. Il bénéficie donc d'une rémunération d'environ 580€. Durant ce temps, il se voit effectuer trois démarches de travail tout aussi importantes les unes que les autres:

- La découverte du monde professionnel

Il s'agit là, de donner toutes les clefs au jeune afin de se préparer correctement au domaine professionnel. De ce fait, deux séances de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) d'une durée de 15 jours auront lieu au mois de mars et juin. L'opportunité pour les Apprentis Volontaires de découvrir un domaine professionnel ou de confirmer leur projet. Des temps hors entreprises auront aussi lieu, où ils pourront prendre connaissance de leurs droits et de leurs devoirs en tant qu'apprenti. Afin de valoriser leurs compétences mais aussi de leur permettre d'acquérir certains codes sociaux et savoir-être, ils participeront en parallèle à des chantiers solidaires.

- Les chantiers solidaires

Cette démarche de travail se concentre sur le sentiment d'utilité et de valorisation. En effet, leur permettre de participer à ces actions est l'opportunité de travailler la solidarité ainsi que les échanges sociaux. Comme dit précédemment, les chantiers sont en adéquation avec leur projet professionnel ce qui permet de faire concrètement le lien entre la solidarité et la préparation à l'apprentissage.

- La remise à niveau

Ce service civique est l'occasion de participer à une remise à niveau concernant les mathématiques et le français dans le but de favoriser leur compréhension au sein de l'entreprise et d'être à l'aise lors des calculs à effectuer sur le terrain. Ces temps se déroulent à minima 3 heures par semaine avec la possibilité de couper les séances (2 fois 1h30).

- D'autres actions favorisant l'insertion socio-professionnelle leurs seront proposées tout au long du programme comme : le passage du PSC1, l'accompagnement au passage du permis de conduire, diverses formations sur le savoir-être et la sensibilisation sur des thématiques actuelles.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à me contacter :

Mylène DESASY,

mylene.desasy@afev.org

Chargée de développement local - Apprentis Volontaires

90 rue Saint Jean

59100 Roubaix

09.83.01.94.98

